

**TARIFS 2026**  
**PREVENTION - CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE**

<b>INTERVENTIONS</b>	<b>TARIFS</b>
<b>MISSION D'INSPECTION EN HYGIENE ET SECURITE</b> - collectivités affiliées - collectivités adhérentes	103 euros de l'heure 185 euros de l'heure
<b>PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</b> - conseil en prévention - accompagnement au document unique - action de sensibilisation en hygiène et sécurité - mesure d'ambiance physique	103 euros de l'heure 103 euros de l'heure 103 euros de l'heure 103 euros de l'heure
<b>GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE</b> <i>(taux appliqué sur la base d'assurance du contrat)</i> - Contrat Ircantec - Contrat moins de 20 agents CNRACL - Contrat « tous risques » plus de 20 agents CNRACL - Contrat « sans maladie ordinaire » plus de 20 agents CNRACL - Contrat secteur dominante social et ordures ménagères « tous risques » plus de 20 agents CNRACL - Contrat secteur dominante social et ordures ménagères « sans maladie ordinaire » plus de 20 agents CNRACL	0,06% 0,30% 0,30% 0,06% 0,35% 0,30%